

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

AVIS PUBLIC
DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis de ce qui suit est donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sayabec :

- QU'IL** y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec le lundi 10 août 2020 à compter de 19 h 30 au centre communautaire de Sayabec ;
- QU'AU** cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DPDRL200101 demandée par monsieur Julien Côté.
- QUE** conformément à l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020 qui prévoit que toute procédure qui implique le déplacement de citoyens et qui fait partie du processus décisionnel doit être suspendue ou remplacée sous certaines conditions, les citoyens de la municipalité de Sayabec peuvent soumettre par écrit leurs commentaires sur la dérogation mineure décrite ci-après :

Nature de la demande :

Lors de la précédente demande DPDRL200018, il y a eu une erreur de transcription. La présente demande vient corriger cette erreur. Le propriétaire désire bâtir un garage dérogoire avec une hauteur de ± 6.10 m.

Raison de la demande :

Le propriétaire désire bâtir un garage avec un toit de style « habitable ». Cela lui permettrait d'avoir plus d'espace de rangement. Ce bâtiment dérogerait de ± 1.1 m de hauteur du règlement.

Identification du site concerné :

13, rue Saindon à Sayabec

- QUE** les commentaires doivent être reçus à la municipalité au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis et peuvent être transmis :

Par courriel :

sayabec@mrcmatapedia.qc.ca

Par la poste

Municipalité de Sayabec
3, rue Keable
Sayabec (Qc) G0J 3K0

DONNÉ À SAYABEC, CE 15 JUILLET 2020



Joël Charest
Directeur général et secrétaire-trésorier